

COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DE L'ECO-ECOLE DE SAINT SAULGE

DATE : lundi 18 décembre 2018

LIEU : bibliothèque de l'école des légendes à Saint Saulge

DEBUT DE SEANCE : 17h30

PRESENTS :

Éco-délégués de l'éco-école : Colas Rainon (CM1) et Éléonore Prost (CM2)

Parents d'élèves : Thierry Picard-Cheveau et Nathalie Pinault

Représentant du collège Jean Arnolet : Xavier Prost (réfèrent pour le développement durable)

Représentant de l'inspectrice de l'Éducation nationale : Angélique Ducret, conseillère pédagogique de la circonscription Château-Chinon/Nivernais-Morvan

Enseignants : Stéphanie Chevret et Alexandre Basely

ABSENTS EXCUSES :

Cécile Nabot (ambassadrice du tri et de prévention des déchets à la communauté de communes), madame et monsieur Chapalain (membres de la L.P.O. 58), Claire Planteline (directrice de l'espace socioculturel cœur du nivernais).

CIRCULATION DE LA FEUILLE D'EMARGEMENT ET LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR.

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation du programme « éco-école » et des enjeux d'une labellisation
2. Présentation des diagnostics par les éco-délégués
3. Présentation des projets actuels
4. Réactions de l'assemblée et idées d'action

1. Présentation du programme « éco-école » et des enjeux d'une labellisation

Une présentation du programme « éco-école » et de l'association « Terragir » est effectuée. Ce programme permet de proposer des projets d'éducation au développement durable aux élèves. Ces projets sont au service de leurs apprentissages et des compétences qu'ils doivent acquérir dans le cadre des programmes de l'Éducation nationale.

Les élèves sont la force motrice des projets « éco-école ». Impliqués du début à la fin du projet, ils participent à la mise en œuvre des étapes de la méthodologie. Ils sont actifs au sein du comité de pilotage et participent à l'élaboration du diagnostic et du plan d'action, ainsi qu'à sa mise en place et son évaluation.

Les projets « éco-école » reposent sur des collaborations avec des associations ou des partenaires locaux présents ou à solliciter.

Véritable source de motivation, le label « éco-école » valorise l'engagement des porteurs de projet et concrétise les efforts menés tout au long de l'année.

Sept domaines sont proposés aux candidats : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé, les solidarités. Cette année, les enseignants ont choisi d'aborder le thème de l'eau.

La procédure de labellisation est exposée : réaliser le diagnostic, réunir le comité de pilotage, définir et mettre en œuvre le plan d'action, mesurer et évaluer, établir des liens avec les disciplines enseignées, impliquer tout l'établissement et la communauté et s'engager avec créativité.

Le label E3D proposé par le ministère de l'Éducation nationale est présenté aux membres du comité de pilotage. L'éco-école est labellisé niveau 2 (sur 3) depuis l'année dernière et se porte candidate pour l'année prochaine.

2. Présentation des diagnostics par les éco-délégués

Les éco-délégués présentent leur diagnostic sur l'eau.

3. Présentation des idées et projets actuels de l'équipe enseignante

- ✓ Rédaction d'un article sur l'éco-école pour le journal de la commune.
- ✓ Rédaction d'affiches sur des éco-gestes.
- ✓ Nourrissage des oiseaux.
- ✓ Culture dans le jardin de l'école.
- ✓ Visite du barrage de Pannecière.
- ✓ Sortie au pavillon du milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire.
- ✓ Etude du fonctionnement d'une écluse.
- ✓ Intervention d'un technicien du syndicat des eaux.
- ✓ Intervention de l'ambassadrice du tri.
- ✓ Etude du changement climatique aux Seychelles (correspondance de la classe des CM).
- ✓ Organisation d'une semaine sur l'eau (subvention disponible auprès de l'agence de l'eau).

- ✓ Etude des états de l'eau, des mélanges, de la filtration, du cycle de l'eau.
- ✓ Projet de récupération des eaux de cantine ou des toitures.
- ✓ Fabrication d'un verre gradué.
- ✓ Sortie à Baye avec Christophe Page.

4. Réactions et idées de l'assemblée

- ✓ Monsieur Prost présente le projet d'action de liaison avec le collège : étude d'un milieu de vie aquatique proche de l'école. Il permettrait d'aborder la notion de classification du vivant et les propriétés physiques (achat d'une loupe binoculaire portable).
- ✓ Les GS/CP pourraient randonner avec les CM lors de cette action.
- ✓ Madame Pinault évoque la lagune, station d'épuration, qui pourrait être explorée. L'accès est à vérifier.
- ✓ Madame Ducret présente les interventions possibles avec la maison du parc du Morvan (projet Life sur les espèces aquatiques, animatrices qui pourraient se déplacer).
- ✓ Un nouveau partenariat avec la MELA est évoqué.
- ✓ Divers lieux de Saint Saulge sont présentés par les participants comme des visites possibles : lavoir au Quineau (à côté du collège), de la station de pompage de Saint Saulge, du ruisseau des eaux de brume.
- ✓ Les niveaux d'eau évoluent rapidement. Une vigilance est recommandée lors des éventuelles sorties.
- ✓ Le thème de « l'eau que l'on ne voit pas » pourrait être étudié car une rivière souterraine traverse le village. A voir avec l'office de tourisme.
- ✓ Une visite du musée de la Loire à Cosne/Loire pourrait être organisée.
- ✓ Dans le cadre d'une classe de découverte, la possibilité d'un hébergement à proximité du pavillon du milieu de Loire est présentée.
- ✓ L'école pourrait demander les factures d'eau à la municipalité afin de résoudre des problèmes.
- ✓ La classe de GS/CP s'engagerait dans un projet « rendre l'eau propre ». Pour cela, des chinois pourraient être achetés.